

Promouvoir les expériences et initiatives liées à l'agriculture urbaine et péri-urbaine

Porteur(s) de l'action : DEAL

Partenaire(s) associé(s) : Associations ; CAUE (Envirobât) ; AREC ; Communes ; bailleurs ; GAB ; DAAF ; Qualitropic ; IREPS ; ARS ; ADEME ; AGORAH ; DJSCS et Sous préfet de la cohésion sociale ; Groupement pour la Conservation de l'Environnement et l'Insertion Professionnelle (GCEIP)

Territoire concerné : La Réunion

Public(s) concerné(s) : ensemble des acteurs de l'agriculture urbaine : particuliers, associatifs, institutionnels, élus, services techniques des collectivités, chercheurs et universitaires, entrepreneurs et opérateurs privés, bailleurs sociaux, professionnels du secteur

Lien(s) avec le PNSE 3 : Santé et biodiversité de manière indirecte (actions n° 88 et 89)

Plans ou démarches existantes en lien avec la thématique : EcoQuartiers, Agenda 21 locaux, AEU2, EcoPLU, Ecocité, livre blanc pour la ville durable réunionnaise

Objectif et finalité

Objectif stratégique : développer un urbanisme et une architecture favorables à la santé en milieu tropical.

Objectifs transversaux :

- protéger la santé des nouvelles générations,
- agir sur les risques émergents, notamment ceux liés à l'utilisation de pesticides,
- promouvoir les dynamiques territoriales en partenariat avec les collectivités locales.

Objectif opérationnel : mieux intégrer les enjeux de santé environnementale dans les projets d'aménagement.

Contexte, État des lieux, Enjeux

Dans un monde de plus en plus urbanisé et devant faire face à des pénuries alimentaires, l'agriculture urbaine s'impose comme l'une des solutions à ces problèmes. Cette forme d'agriculture en ville rencontre un succès grandissant sous toutes ses formes : de la jardinière au jardin d'insertion, en passant par les jardins partagés, etc.

Les villes réunionnaises voient se développer des expériences de jardins collectifs, notamment dans le cadre de la politique de la ville et des logements sociaux. De nombreuses initiatives locales,

portées par des communes, des bailleurs ou des associations sont engagées, encouragées par le dynamisme de ces pratiques au niveau national et international.

Ces jardins d'un nouveau type poursuivent des objectifs sociaux, économiques, écologiques, culturels et participatifs, et permettent une nouvelle forme d'appropriation du territoire, impliquant les habitants dans la réalisation de villes plus durables et dans l'écriture de nouveaux paysages urbains.

Circuits courts, développement de la nature en ville et de la biodiversité, créateur de lien social, contribution à un mode de vie actif, reconquête des espaces résiduels dans les opérations de logements, sont autant de bénéfices apportées par ces initiatives pour la santé et l'environnement.

Toutefois, l'agriculture urbaine comporte des risques sanitaires et environnementaux : utilisation potentielle de terre et d'eau contaminées, mauvaises odeurs, pollution sonore, usage inapproprié de pesticides et d'engrais organiques bruts qui peuvent se déverser dans les sources d'eau – toutes ces questions qui requièrent une attention particulière.

En plein essor à La Réunion, les initiatives d'agriculture urbaine ne sont actuellement pas structurées, peu connues et manquent de visibilité sur les possibilités de financement régionales, nationales et européennes.

Description de l'action

L'action consiste à structurer les initiatives et expériences locales d'agriculture urbaine et péri-urbaine et leur proposant un temps d'échange et des outils. Par exemple, l'animation d'un réseau

par une association pourra être envisagée, l'organisation de rencontres et de visites croisées, le partage des méthodologies utilisées localement et des clés de réussite des projets.

Calendrier et étapes de mise en œuvre

Durée de l'action : tout au long du PRSE3.

Étapes de mise en œuvre proposées :

Action	Descriptif de l'action
1	Identifier l'animateur du réseau (vers une fédération régionale des Jardins Familiaux et Collectifs ?)
2	Organiser un colloque à La Réunion avec l'ensemble des acteurs locaux afin d'échanger autour des retours d'expériences métropolitains de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (http://www.jardins-familiaux.asso.fr/histoire.html)
3	Mettre en place un centre de ressources /plateforme d'échanges pour faire connaître et valoriser les bonnes pratiques. Mutualiser les bases de données existantes
4	Faire un inventaire des méthodologies utilisées localement / disponibles ailleurs
5	Collecter les informations (nombre de jardins, de personnes impliquées, de communes, de pratiques, etc.)
6	Organiser des rencontres mutuelles des acteurs / visites croisées pour partager les retours d'expériences en matière de concertation, de participation citoyenne, et des outils nécessaires
7	Sensibiliser les porteurs de projet à la SE (danger de l'usage des pesticides, intérêts des fruits et légumes, etc.)
8	Promouvoir une culture commune sur la « Nature en ville » : sensibiliser les agents de l'État et des collectivités locales aux enjeux et outils permettant d'appréhender et de porter ces politiques, à toutes les échelles du projet

Moyens

Budget prévisionnel :

- non estimé

Financement : ARS, DEAL, Appel à projet associatif, Plan ville durable

Moyens humains	Moyens techniques
Un animateur (associatif ou institutionnel)	Centre de ressources ou plateforme d'échanges à créer

Indicateurs

Objectifs visés :

- Partager les connaissances et les pratiques locales,
- Création d'un réseau de référents régional,
- Développer les jardins partagés à La Réunion et pérenniser les jardins créés,
- Améliorer la connaissance (outil d'observation de la nature en milieu urbain via SIG),
- Favoriser le développement des espaces de nature de proximité dans la commande publique, dans les cahiers de prescriptions architecturales et paysagères, cahier de cession de terrain
- Favoriser les partenariats entre collectivités et associations pour la gestion des jardins partagés,
- Favoriser la participation des citoyens aux projets urbains.

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation de l'animateur de réseau ✓ Mise en place d'une plateforme d'échange ✓ Nombre de réunions du réseau/formations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de bénéficiaires ✓ Nombre de personnes impliquées ✓ Nombre d'utilisateurs du centre de ressources/plateforme d'échanges ✓ Evolution du nombre de jardins partagés dans les opérations de logements sociaux ✓ Nombre de participants aux réunions du réseau/formations ✓ Traduction à terme de la nature et ses fonctionnalités dans les documents de planification (espaces biodiversité dans les zonages et règlement PLU, plan de végétalisation des parcelles publiques et privées, etc.)